

Solidaires en action N° 95

Le 26 avril 2013

Retraites : préparons une campagne syndicale offensive !

1993, 1995, 2003, 2007, 2010, ... et maintenant 2013 : les gouvernements de droite et de gauche se succèdent et usent de la même rhétorique pour justifier les attaques contre le droit à la retraite des salarié-es : on manque d'argent, on ne peut plus financer les retraites. Pourtant, de l'argent il y en a ! **Avec tout ce qui est dissimulé dans les paradis fiscaux, avec les profits des patrons et des actionnaires, avec les cadeaux faits aux banques, il y a de quoi assurer l'avenir de l'actuel système de retraite, et possibilité de revenir sur les multiples contre-réformes de ces dernières années.**

PS et EELV ont manifesté contre ces contre-réformes ; l'actuel gouvernement et la majorité parlementaire pourraient donc abroger ces lois. Non seulement ils n'en feront rien, mais en plus ils annoncent déjà leur intention de poursuivre dans cette même voie : allongement de la durée de cotisations, cotisations supplémentaires pour les salarié-es, baisse des pensions, ... !

Préparons une campagne syndicale, forte et dans la durée : notes expliquant les rapports du Conseil d'Orientation des Retraites, fiches sur le système de retraite et ses enjeux, tracts thématiques, affiches, formations syndicales, travail unitaire, etc.



Meeting : licenciements, chômage, précarité, ça suffit !

Des interventions, pas trop longues, à un rythme assez soutenu et dans un laps de temps assez bref : ces choix prennent en compte nos objectifs d'une initiative dynamique, le souci que les militant-es d'autres régions que l'Ile-de-France puissent participer, le peu de temps syndical de beaucoup des camarades du secteur privé, la possibilité de coupler ce temps fort national et interprofessionnel à des moments spécifiques pris en charge par des fédérations, syndicats nationaux ou des Solidaires départementaux d'Ile-de-France.

Ca se passera le mercredi 29 mai, à la Bourse du travail de la rue Charlot à Paris. L'accueil se fera à compter de 12 heures 30. Des tables seront mises à disposition de chaque organisation nationale pour mettre à disposition de tous, journaux, brochures, affiches. Cette rencontre sera aussi un moment d'échanges entre nos équipes militantes.

- Pour la première partie, **la parole sera donnée à des équipes militantes menant des luttes autour de l'emploi** : PSA, Renault Trucks, Virgin, Sanofi, les centres d'appel, la presse, le secteur public, etc. *Nos équipes Solidaires ont des choses à dire !*
- Ensuite, à travers quelques interventions thématiques, **nous mettrons en avant 3 ou 4 sujets** : reprises des boîtes, rôle des Instances Représentatives du Personnel, batailles pour des droits nouveaux, reconversion, revendications contre les licenciements, etc. *Nous avons des revendications et des propositions, faisons-les connaître !*
- Pour ouvrir la dernière séquence nous donnerons la parole à des **représentant-es de structures syndicales CGT** et aux **associations de chômeurs/ses** avec lesquelles nous travaillons régulièrement. *Unité, débat intersyndical, coordination des luttes, autant de sujets qui concernent toutes les équipes Solidaires !*
- **Une intervention Solidaires conclura cet après-midi.**



Reprenant le contexte économique, social et syndical, centrée sur l'emploi et les luttes contre les licenciements, le chômage et la précarité, cette journée permettra une rencontre de nos équipes militantes. Bien sûr, ce n'est pas l'unique réponse ou « la solution » pour permettre d'organiser le rapport de force, mais, nous le souhaitons, un des éléments pour y arriver.

Pour contribuer à la réussite de cette rencontre Solidaires, **les fédérations et syndicats nationaux sont invités à organiser le matin et/ou le lendemain du 29 mai une initiative professionnelle** afin de « rentabiliser » la venue de camarades des régions autres que l'Ile-de-France. On peut imaginer, par exemple, des conseils ou comités fédéraux/nationaux les 29 et 30 mai, avec l'après-midi du 29 consacré à l'initiative Solidaires ; ou bien, un rassemblement revendicatif à caractère professionnel. **Un exercice pratique permettant de lier nos activités syndicales professionnelles et interprofessionnelles !**

Une marche nationale de chômeurs/ses et précaires en juin

A l'initiative des associations de chômeurs/es et notamment du MNCP, le projet d'une Marche en juin a été décidé avec l'appui de Droit Au Logement, des syndicats SNU et SUD de Pôle emploi, de la FSU et de l'Union syndicale Solidaires.

Le nombre des chômeurs/ses ne cesse d'augmenter. Le gouvernement refuse de nous entendre. Nous avons plus que jamais besoin de solidarité et d'échanges. Pour faire entendre notre voix, chômeurs/ses, précaires, solidaires, rejoignons-nous !

L'urgence, face à la montée inexorable du chômage et de la précarité et face aux réponses gouvernementales d'austérité et de destruction des droits sociaux, justifie une initiative nationale. **La Marche se déroulera du 15 juin au 6 juillet.**

L'itinéraire et le calendrier seront précisés dans les jours qui viennent afin que les équipes locales organisent l'accueil et la mobilisation. Une Marche principale, après un lancement symbolique à La Réunion, devrait passer à Montpellier, Toulouse, Clermont-Ferrand, Montluçon, Tours, Blois...Paris. Un matériel unitaire (affiche, tracts) sera proposé prochainement. **D'ores et déjà les équipes Solidaires peuvent prendre contact avec les associations locales de chômeurs/ses.**

La Poste (Lyon) : un mois de grève pour deux emplois !



Les factrices et les facteurs de Lyon 8 sont en grève depuis le 2 avril. Les grévistes ont été reçu-es par la direction. Celle-ci a demandé au personnel de faire une proposition intermédiaire qui se situe entre celle de la Poste et celle du personnel. Inacceptable, d'autant plus que les grévistes ont déjà fait une proposition de compromis la semaine passée et que la Poste l'avait rejetée.

Depuis plusieurs jours, les grévistes vont à la rencontre des usagers pour les alerter de la situation via des pétitions et des tracts. En réponse à cette action, La Poste distribue un communiqué dans les boîtes aux lettres des usagers touché-es par la grève : elle n'hésite pas à mentir et à discréditer le mouvement et les revendications des grévistes. La Poste préfère perdre du temps et de l'argent à distribuer des communiqués-bidons pour essayer d'éteindre le feu plutôt que de sortir du conflit.

Les grévistes ont pu constater que le centre de tri de Corbas était devenu un camp retranché (vigiles, porte fermée, huisserie). Réuni-es en assemblée générale, **ils et elles ont décidé d'amplifier leur action, jusqu'à ce que la Poste cède sur leurs revendications**, notamment la non-suppression de deux postes de facteurs/trices pour le 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Aéroport de Notre-Dame-des-Landes (44) : enterrons le projet !

Après la publication la semaine dernière de trois rapports sur le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes :

- l'un rédigé par la commission dite de dialogue, nommée par J.M. Ayrault pour apaiser les tensions après les violentes expulsions/destructions d'octobre-novembre 2012,
- le deuxième par le Comité d'experts scientifiques, censé expertiser les compensations de la destruction des zones humides et des espèces protégées, proposées par Vinci (compensations exigées par la loi sur l'eau),
- le troisième sur les impacts agricoles.



Aucun des groupes n'avait comme mission le réexamen, ni la remise en cause globale du projet, mais ils ne l'ont pas pour autant validé. Le rapport de la commission de dialogue valide les arguments des anti-aéroports. Le Comité d'experts scientifiques refuse la validation de la méthode de compensation proposée par Vinci. Les impacts sur l'agriculture sont également jugés sous-estimés et beaucoup trop importants. Le Comité Permanent du Conseil national de protection de la nature confirme la nécessité de mener des études sérieuses (d'une durée probable de 2 ans) et de remettre la méthodologie à plat.

La multitude de compléments d'études ou de modifications demandés devrait en bonne logique conclure à l'abandon du projet. Jamais les réserves émises n'ont été aussi fortes et nombreuses et pourtant, ses porteurs, Jean-Marc Ayrault et des élu-es des collectivités territoriales en tête, s'y cramponnent, réaffirment leur foi dans le bien-fondé du projet et leur volonté de le faire aboutir au lieu de saisir l'opportunité d'un recul légitime et digne. La bataille est loin d'être gagnée, les décisions juridiques déjà prises localement permettent les expulsions à tout moment. **Ne laissons pas les forces répressives reprendre du terrain. Organisons une chaîne humaine le 11 mai**

autour de la Zone à Défendre de Notre Dame des Landes, puis tous au grand rassemblement des 3 et 4 août !

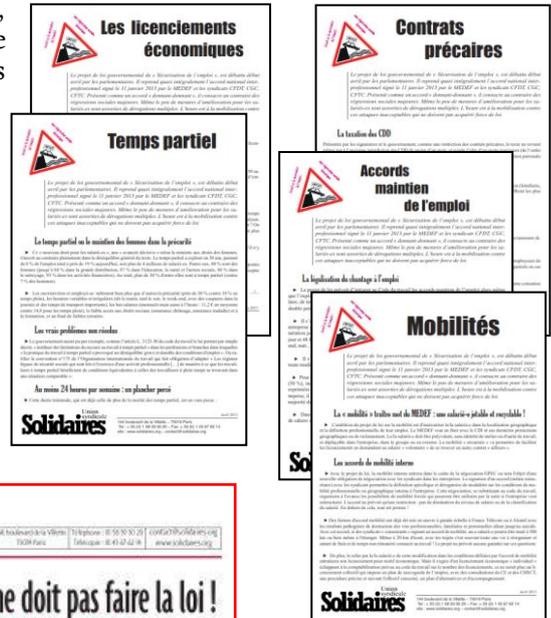
Flexibilité, précarité, licenciements... : le patronat a fait la loi

Le projet de loi du MEDEF, soutenu par la CFDT, la CFTC, la CGC, l'UNSA, et le gouvernement, a été voté par une majorité de député-es et de sénateurs/trices. On ne lâche rien, et surtout pas celles et ceux qui ont mis en place cette loi rétrograde ; c'est ainsi qu'à l'occasion d'une visite du Premier Ministre à Foix, le 29 avril, les Unions Départementales CGT, FO, Solidaires, FSU de l'Ariège organisent un rassemblement, pour redire notre refus de cette loi pro-patronale.



Maintenant, nous allons être confronté-es à son application, voire même à son interprétation car, poussé par le rapport de forces qu'il jugera favorable, le patronat en voudra encore plus ! Il est nécessaire d'expliquer les méfaits de cet accord et de la loi qui le reprend.

Six tracts nationaux Solidaires ont été réalisés ; ils demeurent d'actualité. Diffusons-les aux salarié-es, reprenons-les dans nos bulletins de section syndicale et de syndicat !



SoliCités (91) : développement durable, salarié-es jetables ?

Après avoir été licencié-es pour faute grave entre le 28 février et le 5 mars dernier (6 salarié-es sur 11 à ce jour), nous avons reçu nos papiers de fin de contrat le 15 mars. Comme si peu de choses sont dans les clous jusqu'au bout, l'attestation Pôle Emploi se révèle non-conforme. Des agences Pôle Emploi l'ont tout de même accepté, d'autres non ; pour ces anciens salariés-ci, c'est un nouveau combat. Plusieurs salarié-es ont donc envoyé des recommandés, avec copie à l'Inspection du travail. Cette dernière a envoyé une lettre à notre ancien employeur. Mais à ce jour, l'attestation est toujours aussi peu conforme. Bien sûr en attendant, nous ne pouvons pas faire valoir nos droits à l'allocation chômage, une aubaine pour nous qui ne sommes plus payés depuis le 18 janvier, jour où collectivement nous avons exercé notre droit de retrait.

La co-directrice, en arrêt maladie depuis le 14 janvier 2013 et ayant signé le droit de retrait, a été reçue le 21 mars en entretien préalable de licenciement. Rien ou si peu de choses ont été dites au cours de cet entretien, l'un sûrement des plus caricaturaux. Évidemment, l'employeur ne pouvait invoquer l'abandon de poste comme pour les autres salarié-es licencié-es (suite à un droit retrait jugé abusif), puisqu'elle était en arrêt maladie. A noter, une offre d'emploi pour un poste de direction est parue sur le site Birdéo le 20 février, alors qu'aucun des co-directeurs n'était alors licencié...

Le 23 mars, les déléguées du personnel ont eu la surprise de recevoir une convocation au Tribunal d'Instance de Juvisy, pour le 2 avril. Objet : **demande d'annulation des élections des délégués du personnel, déposée le 15 mars, l'élection datant du 30 octobre 2012 et les DP ayant été licenciées les 4 et 5 mars 2013 !** Après avoir été malmenées voire niées par l'employeur, mais aussi avoir tenté d'honorer au mieux leurs responsabilités, notamment en lançant un droit d'alerte fin novembre 2012 suite au constat d'une grande souffrance au travail, les voilà tout simplement convoquées au Tribunal... Les deux déléguées du personnel ont demandé un report d'audience, au motif d'un délai raisonnablement trop court pour préparer correctement leur défense au vue d'un contentieux complexe, et d'une absence d'urgence, vu qu'elles sont à ce jour licenciées. Elles se sont tout de même rendues au Tribunal, le report a été accepté, la partie adverse, soit notre ancien président et son avocat, n'ayant même pas daigné se présenter au rendez-vous ! Ils avaient envoyé un courrier demandant le renvoi également. Renvoi donc au 16 avril ! Les co-directeurs ont reçu pour leur part leur convocation à l'audience de conciliation, ce sera le 13 mai, aux Prud'hommes d'Evry.

Les ancien-nes salarié-es de SoliCités remercient très chaleureusement tous les contributeurs/trices à la caisse de solidarité. Quelle belle et réelle solidarité ! Ça fait chaud au cœur, dans ces moments plus que difficiles à vivre, même si la lutte continue ! Effectivement, afin de ne pas ajouter la précarité financière aux difficultés, tant physiques que morales, rencontrées par les salariés de SoliCités, le syndicat Solidaires ASSO a mis en place une caisse de solidarité. Vous pouvez donc toujours nous soutenir, en adressant vos chèques à l'ordre de « Syndicat ASSO (solidarité) », et en les envoyant à Syndicat ASSO, 144 Bd de la Villette, 75019 PARIS (ou via virement en première page du site : <http://syndicat-asso.fr>)

Fonction publique : salaires, emploi, il faut agir !

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, ont pris connaissance des propositions de la Ministre relatives aux rémunérations, aux parcours professionnels et aux carrières dans la Fonction publique présentées le 16 avril. Elles sont en particulier en **complet désaccord avec la volonté gouvernementale de ne pas aborder la question de la valeur du point d'indice avant mi-2014**. Elles n'ont eu cesse, depuis des mois, de rappeler les pertes de pouvoir d'achat et la nécessité de rompre avec la politique de gel sans précédent de la valeur du point d'indice. La dépréciation des carrières et des qualifications, et le tassement de la grille indiciaire de rémunération et des déroulements de carrière appellent des réponses d'urgence.

Elles ne peuvent accepter que les agents de la Fonction publique fassent toujours les frais de la crise économique. En s'inscrivant dans « un contexte budgétaire marqué par une priorité donnée au redressement des finances publiques, condition nécessaire au redémarrage de la croissance et au développement de l'emploi », la politique gouvernementale hypothèque toute amélioration des rémunérations, pourtant indispensable à la relance de l'économie et de l'emploi. Elles revendiquent au-delà de la nécessaire revalorisation de la valeur du point d'indice, un abondement de points d'indice, uniforme, immédiat et significatif, permettant le rattrapage des pertes accumulées.

Après avoir obtenu l'abrogation de la journée de carence, elles demandent que cette mesure soit maintenant effective.

Au-delà des carrières et des rémunérations, elles soulignent de nouveau la nécessité d'en finir avec les suppressions d'emplois dans de nombreux secteurs de la Fonction publique qui dégradent encore la qualité du service public et détériorent les conditions de travail des agents. Il faut mettre en œuvre les créations d'emplois et la politique de recrutement nécessaires à la qualité des missions de services publics. Elles exigent donc qu'une autre politique soit mise en œuvre.

Les organisations syndicales demandent en particulier à la Ministre d'ouvrir sans délai de réelles négociations sur les rémunérations, incluant donc la question de la valeur du point d'indice. **Si elles ne devaient pas être entendues, les organisations syndicales mettront partout en débat, avec les personnels, des perspectives rapides de mobilisation.**

La Poste : vers une grève nationale dans les « centres de tri »

Depuis 4 ans, des préavis sont déposés régulièrement, les grèves se succèdent. La direction refuse d'écouter les postier-es. La fédération SUD PTT a proposé une action nationale unitaire ... sans réponse des autres fédérations. **SUD PTT appelle à une grève nationale dans les « centres de tris » (Plates-formes Industrielle Courier, Centres de Traitement du Courier,...) le 31 mai.**

- Pour le maintien des sites existants : trop de sites ont fermé ou sont appelés à l'être.
- Pour de vraies mesures réduisant la pénibilité : 4 agents par machine, des pauses plus fréquentes, des sièges sur les chantiers comme l'oblige le Code du Travail.



- Pour une bonification d'ancienneté : 1 an tous les 7 ans travaillés.
- Pour relever le niveau d'emplois : l'embauche des CDD et intérimaires en CDI.
- Pour notre pouvoir d'achat : revalorisation du grade de base, 3 € l'heure de nuit, une promotion minimum lors de la carrière...
- Pour des règles RH uniques à tous les centres : une harmonisation par le haut des règles sur les congés, les compensations des dimanches, des fériés et veille de fériés.
- Pour l'arrêt des pressions managériales, des menaces, et chantages à la promotion.

Virgin : nouvelle manifestation nationale, le 30 avril



L'intersyndicale (CGT, FO, CFTC, CGC, SUD) appelle à une nouvelle manifestation nationale des salarié-es de Virgin, le 30 avril : du magasin des Champs-Élysées vers le siège de Lagardère.